

Sujet : [!! SPAM] [INTERNET] Enquete publique "QUATRE CHEMINS" Balledent et Chateauponsac

De : Louise Kennedy <louisekennedy123@gmail.com>

Date : 24/11/2021 16:48

Pour : pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

Copie à : Louise Kennedy-McGregor <louisekennedy123@gmail.com>

Balledent n'est pas à vendre !

S'il vous plaît, ne permettez pas l'industrialisation de cette belle région.

Il y a 20 ans, j'ai découvert un endroit très spécial. Niché entre deux vallées fluviales et entouré par la nature, cette petite zone protégée est un havre pour les animaux et les oiseaux de toutes sortes et possède un environnement très spécial et de plus en plus rare. Alors que le reste du monde s'industrialise de plus en plus, ces petites poches de nature intacte deviennent si rares que nous devons tous jouer un rôle dans la protection des quelques endroits qui subsistent.

Depuis que j'ai fait de la France ma résidence permanente, j'ai commencé à explorer davantage le pays et je vois qu'il y a beaucoup d'endroits où les éoliennes, si elles doivent être construites, sont plus appropriées, et je ne comprends pas pourquoi une zone si rare et inaccessible devrait même être considérée pour être transformée en parc éolien. La logistique n'a aucun sens et je ne peux que conclure que c'est purement pour des raisons commerciales. En tant que source d'énergie incontrôlable, elles ne seront jamais une solution permanente pour répondre à la demande de la France et il semble injuste d'en construire autant alors que tous les matériaux utilisés pour fabriquer quelque chose d'inefficace et de temporaire devraient être utilisés pour construire des sources d'énergie permanentes, productives et contrôlables.

Q ? Quelles recherches ont été faites sur les barrages hydroélectriques, car avec tant de rivières et de lacs dans la région, cela a sûrement plus de sens ?

Le fait que la production d'énergie à partir de ressources naturelles ait en fait augmenté dans les pays où l'énergie dite "verte" est importante devrait tirer la sonnette d'alarme et permettre la construction de plus en plus d'éoliennes ne fait qu'accumuler un problème encore plus grand pour nos prochaines générations. C'est le résultat d'une réaction instinctive, d'un service de pure forme à ceux qui font pression pour que tout le monde devienne plus vert, sans réellement examiner comment cela devrait être facilité, alors que ces actions vont ruiner de nombreux villages au-delà de toute réparation.

Les raisons pour lesquelles ce projet ne doit pas être réalisé sont nombreuses

Saturation Cette région, connue pour sa beauté naturelle et sa vie sauvage, est attaquée car chaque projet approuvé suscite de nouvelles demandes. Il y a maintenant plus

de 200 projets dans un rayon de 20 km et plus de 70 ont déjà été approuvés.
EST ASSEZ !

C'EN

La vie sauvage Nous sommes enchantés par les chauves-souris qui apparaissent chaque soir. Il est choquant de savoir que celles-ci seront très probablement tuées, et pas nécessairement en leur rentrant dedans, mais par l'explosion de leurs poumons sous l'effet de la chute de pression que provoquent les pales d'une éolienne. Leur sonar peut les avertir de la présence d'une éolienne, mais il ne tient pas compte de la pression. Vous ne pouvez vraiment comprendre cela que si vous vous êtes tenu à proximité d'une éolienne et avez entendu le bruit puissant que font les pales - qui modifie également la pression de l'air autour d'elle.

Tourisme / Commerce La raison pour laquelle on visite cette région est de profiter de l'environnement naturel et des oiseaux de proie que l'on peut voir tout autour. Ces éléments disparaîtront si le charme de la région est perdu à jamais et si les gens s'éloignent de la vie dans une centrale électrique, ce qui affectera le commerce local dans une région qui est déjà en difficulté. Le tourisme diminuera car les raisons de visiter cette région auront disparu.

J'ai passé plus de 15 ans à investir du temps et de l'argent pour fournir un environnement spécial afin de mettre en valeur cette belle région auprès des visiteurs d'autres régions et pays et je découvre maintenant que tout cela pourrait avoir été futile en raison des décisions mal informées prises par quelques personnes qui n'ont aucune idée des dommages que cela causera à jamais à notre campagne et à nos communautés.

Infrasons et vibrations Le bruit des turbines peut se propager sur de grandes distances, surtout lorsqu'il n'y a pas de barrières naturelles entre les maisons et les turbines. Toutes les turbines de ce projet sont en ligne directe avec les habitations de nombreuses personnes. Les habitants n'auront donc aucun moyen d'éviter d'entendre les sons et de ressentir les effets plus importants des infrasons. Les humains sont affectés à plusieurs niveaux, mais il est également connu que les animaux ont des réactions négatives sévères aux sons que nous n'entendons pas.

Strobing Il est bien connu que la nuisance visuelle de la lumière vacillante peut provoquer des réactions extrêmes chez les humains et les animaux. Le clignotement constant de chaque éolienne est un problème pour les maisons proches les unes des autres car la nuit, dans les zones rurales où la pollution lumineuse est la plus faible, c'est une nuisance importante.

Santé Les médecins reconnaissent désormais qu'un certain nombre de problèmes de santé sont attribués à la proximité des éoliennes. Heureusement, des études sont désormais menées par des organismes impartiaux et leurs conclusions confirment l'existence de liens évidents avec de nombreux problèmes de santé graves. Ce fait commence à être reconnu et, espérons-le, la législation sera mise à jour en augmentant la distance entre les éoliennes et les habitations, mais en attendant, des centaines de projets supplémentaires seront accordés et, malheureusement, beaucoup devront vivre avec les conséquences de ces décisions.

Risque d'incendie Nous avons souvent des étés chauds et secs et les terres tout autour de cette zone sont utilisées pour les cultures. L'huile chaude contenue dans les moteurs peut facilement s'enflammer s'il y a une fuite, ce qui est toujours possible compte tenu de la température et de la pression de fonctionnement. Ces risques augmentent avec l'âge.

Q ? Les promoteurs ou les communes vont-ils payer les augmentations de nos assurances habitation lorsque les compagnies commenceront à considérer ces zones comme à haut risque ?

Le secret Les points de vue et les opinions des propriétaires n'ont jamais été consultés ou pris en compte. Des réunions ont été organisées à huis clos et l'autorisation de la commune a été donnée sans que personne n'ait la moindre idée de ce qui était décidé concernant l'environnement dans lequel il vit. Alors que les promoteurs disent que leurs tests initiaux sont destinés à vérifier si les éoliennes sont viables, je n'ai encore vu aucune étude qui arrive à la conclusion qu'elles ne le sont pas, car même si les éoliennes ne fonctionnent souvent que pendant 20 % du temps, les prix gonflés qui sont facturés pour cette énergie rapportent énormément d'argent aux entreprises et c'est vraiment ce dont il s'agit.

L'avenir L'efficacité des turbines diminuera constamment jusqu'à un point où elles ne seront plus viables commercialement (cela pourrait facilement se produire d'ici 7 ou 8 ans).

Q ? Lorsque (pas si !) les entreprises n'existeront plus, qu'advient-il des morceaux de métal et de béton en décomposition qui resteront sur place ?

Q ? Qui supportera les coûts de leur enlèvement et qu'advient-il des 150 000 tonnes de béton qui, d'après ce que j'ai compris, resteront à jamais sur place, car cela ne semble pas être pris en compte dans les stratégies de démantèlement des promoteurs.

La décision qui sous-tend ce projet est, au mieux, innocemment considérée comme étant dans le meilleur intérêt de la communauté - ou, au pire, prise pour des raisons égoïstes basées sur l'argent promis en guise de rémunération (qui n'est jamais très proche de ce qui a été indiqué par les promoteurs). Ainsi, la zone est ruinée pour tout le monde, sans qu'aucun d'entre eux n'ait eu son mot à dire dans la planification initiale jusqu'à ce que la décision soit prise au nom d'une communauté qui n'avait aucune connaissance de ce qui était discuté.

Valeco n'a pas respecté l'obligation légale d'informer les habitants des communes qui seront directement touchées par le projet. Bien que ma maison et les deux autres propriétés que je possède à Laborie soient toutes situées à environ 600 mètres de deux des quatre éoliennes proposées, je n'ai reçu absolument aucune information concernant ce projet. Je n'ai été mis au courant du projet que par un autre voisin qui m'a informé d'une réunion des habitants concernés. Cela ne fait que renforcer les inquiétudes des gens quant au fait que ces décisions ont été prises en privé, sans les consultations appropriées des personnes qui vivront directement sous le parc, par des personnes qui n'ont aucune autorité ou expérience pour

conclure un contrat d'une telle ampleur. L'ensemble du processus permettant aux promoteurs de recruter des propriétaires fonciers et des conseils doit être revu car ce ne sont pas des décisions qui devraient être prises par des personnes qui n'ont aucune expérience préalable de la législation contractuelle, mais qui prennent des décisions qui changeront la communauté et son paysage pour toujours.

Le processus actuel semble être en contradiction directe avec les droits du peuple français tels que je les comprends.

Liberté Le droit de vivre librement et sans oppression ou restriction induite de la part des autorités.

Égalité Traiter les autres comme des égaux et veiller à ce que chaque personne soit considérée comme égale devant la loi.

Fraternité Être gentil et solidaire les uns envers les autres et être partenaire dans la construction et le maintien d'une société sûre, libre et juste dans laquelle nous voulons tous vivre.

Donc pour conclure - juste au cas où vous auriez encore des doutes - je souhaite m'opposer fermement au projet Quatre Chemins éoliens à Balledent et Chateauponsac.

Je vous fais confiance, à vous les commissaires, pour voir et entendre les voix de la population, pour prendre la bonne décision en refusant cette demande d'industrialisation de nos communes.

Je vous remercie

Louise Kennedy

7 et 14 Laborie

Balledent

Pièces jointes

Un rapport indépendant de Ludovic Grangeon dont les activités professionnelles ont été exercées dans l'aménagement du territoire, les collectivités locales, en France et auprès de gouvernements étrangers, à la Caisse des Dépôts et Consignations, dans le capital-risque, l'énergie, les systèmes d'information, la protection sociale et la retraite.

=

— Pièces jointes :

Ludovic Grangeon report.pdf

30 octets



LE MYSTÈRE DÉVOILÉ DES TERRAINS DES ÉOLIENNES

• par [LUDOVIC GRANGEON](#)

[29/10/2021](#)



Pourquoi les promoteurs éoliens louent ils tous 10 fois plus cher des terrains qu'ils pourraient facilement acheter ?

Depuis 15 ans, 8500 éoliennes environ ont été installées en France. Curieusement, la majorité de ces éoliennes n'ont pas été installées près des lieux de consommation. Au contraire les lieux les plus reculés ont été recherchés. Pourtant, ces localisations sont les plus défavorables avec de grosses pertes de réseaux et une surveillance difficile des installations. Solution de facilité : dans les lieux isolés, les populations sont démunies devant des promoteurs disposant de gros moyens, toujours assistés par de puissants avocats, et au carnet d'adresses bien fourni d'influenceurs divers. Les dossiers des promoteurs sont tous étrangement semblables. Peut-être les autorités de la concurrence finiront par le remarquer.

Ces promoteurs aux gros moyens n'achètent jamais les terrains où ils s'installent pour 20 ou 30 ans. Alors que l'hectare en milieu rural ne vaut que 800 à 1600 €, ils proposent des loyers annuels de plus de dix fois cette valeur, prêts à payer 200 à 250 000 € pour la location d'un emplacement. Pourquoi ce curieux geste ?

Le terrible piège des terrains loués

Les éoliennes sont des bombes à retardement qui sèment sur place une pollution silencieuse dont on ne constatera les effets que lorsqu'il sera trop tard. À ce moment-là, de nombreux promoteurs risquent d'être partis ou défailants. La note de constat du Ministère sur les carences de l'économie

circulaire des éoliennes est sans appel depuis 2019. Rien n'a été mis en place depuis 15 ans à ce sujet. Juste quelques pistes très vagues sont ébauchées. Un désastre environnemental se prépare et il concerne les milieux naturels français. Il aura fallu des dizaines d'articles d'alerte pour que le problème des socles en béton commence à être reconnu, alors que l'Ademe et les promoteurs faisaient semblant de l'ignorer. Il est très étonnant que les mouvements écologistes soient aveuglés à ce point.

Un piège qui se révélera trop tard pour réagir

Pour un loyer perçu de 200 000 € et plus sur 20 ans, les propriétaires croient faire l'affaire du siècle mais c'est le piège du siècle qui les attend. La plupart des sociétés d'éoliennes sont de simples coquilles au capital de quelques milliers d'euros qui peuvent disparaître à tout moment. Grâce à un lobby acharné auprès des parlementaires et à l'aide complaisante de quelques ministres, les provisions légales sont ridicules, de 50 à 65 000 € seulement, 10 à 30 fois inférieures à la réalité.

65 000 propriétaires sont désormais menacés de faillite en cas de mauvaise surprise. Et qui sera responsable de cette pollution ? le propriétaire et non le locataire ! Le Code de l'Environnement et les Directives européennes sont très clairs à ce sujet.

Le démantèlement et la dépollution d'un site éolien représentent un risque certain et confirmé de 600 000 € minimum à 3 millions € selon la nature du site et les dégâts causés à l'environnement : Démontage des installations, broyage des pièces, extraction des milliers de tonnes de béton du socle, recyclage des pales de plusieurs tonnes chacune dont l'incinération est très coûteuse et ne marche pas, dépollution des huiles et terres rares des appareils, élimination des fluides toxiques des postes de transformation électrique, dépollution du sol, nappes ,phréatiques, remise en état des chemins d'accès, etc Les premiers démantèlements démarrent actuellement pour atteindre le millier vers 2025 et 6 à 8000 par an dès 2030. les mauvaises surprises vont donc se multiplier. Les prochaines élections municipales donneront sans doute matière à règlement de comptes avec les maires qui n'ont pas protégé leurs concitoyens. Certaines opérations de "repowering" envisagées vont en réalité doubler la pollution des sites.

Ludovic Grangeon

Ludovic Grangeon a été partenaire de plusieurs réseaux d'expertise en management et innovation sociale de l'entreprise. Il milite à présent pour le développement local et l'équilibre des territoires au sein de différentes associations. Il a créé en grande école et auprès des universités plusieurs axes d'étude, de recherche et d'action dans le domaine de l'économie sociale, de la stratégie d'entreprise et des nouvelles technologies. Il a également été chef de mission et président de groupe de travail de normalisation au sein du comité stratégique national Afnor management et services. Il a participé régulièrement aux Journées nationales de l'Économie, intervenant et animateur.

Son activité professionnelle a été exercée dans l'aménagement du territoire, les collectivités locales, en France et auprès de gouvernements étrangers, à la Caisse des Dépôts et Consignations, dans le capital risque, l'énergie, les systèmes d'information, la protection sociale et la retraite.